

Dijon le 14 décembre 2025

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Incendie volontaire du collège Champollion dans le quartier des Grésilles à Dijon

Le collège Jean-François Champollion, situé dans le quartier des Grésilles à Dijon a fait l'objet d'un incendie volontaire dans la nuit du vendredi 12 au samedi 13 décembre 2025, vers 01h00 du matin.

L'incendie, qui a rapidement été maîtrisé par les pompiers, a cependant lourdement endommagé le bâtiment principal, le rendant totalement inutilisable.

Paul Mourier, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or, Nathalie Koenders, maire de Dijon, François Sauvadet, président du conseil départemental de la Côte-d'Or et Mathilde Gollety, rectrice de l'académie de Dijon condamnent avec la plus grande fermeté cet acte criminel sur un équipement public essentiel à la vie des habitants des Grésilles, et qui constitue une atteinte manifeste à un symbole de la République.

Ils apportent leur soutien aux élèves, aux familles et à l'ensemble de la communauté éducative, profondément touchés par cet acte de vandalisme.

Paul Mourier, Nathalie Koenders François Sauvadet et Mathilde Gollety remercient les pompiers du SDIS de la Côte-d'Or pour leur mobilisation qui a été déterminante pour maîtriser rapidement l'incendie, ainsi que les policiers municipaux qui ont contribué à la sécurisation des lieux aux côtés des policiers nationaux qui mettent tout en œuvre pour identifier les auteurs afin de les traduire en justice.

Le préfet rappelle sa détermination à maintenir l'ordre et à lutter contre les violences qui nuisent à la tranquillité des habitants par l'action résolue et conjuguée des acteurs locaux. A sa demande, des renforts ont d'ores et déjà été déployés.

Face à l'ampleur des dégâts, qui interdit tout retour des 490 élèves du collège dans l'immédiat, l'ensemble des partenaires se sont réunis à la préfecture pour définir les modalités d'accueil qui seront mises en œuvre la semaine prochaine :

- les journées de lundi, mardi et mercredi seront consacrées à l'écoute et à la prise en charge psychologique des élèves et des membres de la communauté éducative du collège. Deux cellules d'écoute les accueilleront dès lundi matin 9H00.
- Les cours reprendront à distance jeudi et vendredi.
- A compter de mardi, un accueil minimum sera organisé sur un autre site pour les élèves de 6ème et 5ème qui ne pourraient pas rester à leur domicile.

Les informations pratiques seront transmises aux parents par le biais de l'application Pronote.

Les modalités d'accueil des élèves à partir de la rentrée de janvier seront déterminées dans les prochains jours, les pouvoirs publics mettant tout en oeuvre pour assurer la continuité éducative dans les meilleures conditions jusqu'à la fin de l'année scolaire.